

## Mort de Quentin Deranque : face à la violence, organiser le débat et l'action démocratiques

Le Parti communiste français exprime de nouveau sa plus vive émotion après la mort de Quentin Deranque survenue à Lyon à la suite de violences inadmissibles et d'un lynchage odieux qui a coûté la vie à cet homme en marge d'une conférence à Sciences-Po. Toute justification ou relativisation de ce crime abject, au regard des idées ou actes de la victime, est inacceptable.

C'est à la justice d'identifier et de condamner sévèrement ses responsables, son travail devant être scrupuleusement respecté, loin de toute conclusion hâtive et de toute récupération partisane. Nous refusons avec la plus grande fermeté toute instrumentalisation de ce drame visant à banaliser l'extrême droite, discréditer la gauche en l'assimilant à l'action de groupes violents ou détourner l'attention des urgences sociales et démocratiques.

Le PCF dénonce la violence comme méthode politique. Elle tourne le dos à notre idéal humaniste et constitue un piège. Elle nourrit l'escalade, obscurcit les responsabilités réelles et détourne des combats sociaux et démocratiques qui doivent se mener sur le terrain des idées et de l'action collective organisée. Chaque vie perdue dans un contexte de violence politique est un échec pour la démocratie et pour la République. Cela a été le cas notamment ces dernières années de Clément Meric et de Federico Martín Aramburú, morts sous les coups de l'extrême droite.

Nous condamnons les dérives de certains groupes se réclamant de l'antifascisme lorsqu'ils emploient eux-mêmes les méthodes que l'extrême droite développe depuis des décennies : organisation de milices, violences de rue, perturbations de débats ou de manifestations de salariés. Les militants du PCF et leurs locaux sont, à ce titre, régulièrement pris pour cible par l'extrême droite ou par ces groupes.

Notre parti, fort de son engagement dans les luttes actuelles, héritier d'une longue histoire politique et du lourd tribut payé par ses militant-es dans le combat contre l'extrême droite ou le colonialisme appelle nos concitoyennes et concitoyens et toutes les forces à une mobilisation sociale et démocratique de grande ampleur.

L'action de groupes se complaisant dans le recours à la violence ne saurait être assimilée à l'engagement héroïque des résistantes et résistants dans une France occupée par les nazis dans laquelle toutes les voies légales et démocratiques de lutte avaient été supprimées par le régime de Vichy.

La lutte contre l'extrême droite ne se gagnera pas par des actions minorisantes dans des affrontements entre groupes organisés pour la violence. Ces actions conduisent en effet à une exacerbation des tensions utilisée par l'extrême droite pour encourager la multiplication des ratonnades ou l'organisation de milices contre les migrants conduisant là aussi à des victimes, à des meurtres. Il ne peut, de ce point de vue, y avoir d'indignation à

# RÉPUBLICAINES LES LANDES

HEBDOMADAIRE DE LA FÉDÉRATION LANDAISE DU P.C.F.



S.A.R.L. « LES LANDES RÉPUBLICAINES »

7 rue Frédéric Bastiat – BP34

40001 MT DE MARSAN Cedex Tél. 05.58.46.41.41

Directeur de la publication : Alain BACHE

e-mail : landes.rep@wanadoo.fr Site : <http://pcf40.free.fr>

Abonnement annuel 30€

Imprimé : L.R. MONT-DE-MARSAN

C.P.N° 0728P11523– N° 2541 – Jeudi 26 février 2026

géométrie variable.

La lutte contre l'extrême droite progressera par une action de masse des travailleurs et travailleuses et des forces démocratiques, par une lutte sociale et politique dans les entreprises, les quartiers, par le renforcement des syndicats et partis qui combattent son projet raciste, xénophobe et par les urnes.

Le PCF continuera, pour sa part, à combattre la loi du plus fort et à agir pour la défense de l'État de droit et l'extension de la démocratie, de la justice sociale, le respect des droits individuels et collectifs, pour une République sociale, laïque et fraternelle, seule capable d'offrir une issue démocratique à un système capitaliste en crise profonde.

Il appelle toutes les forces républicaines à organiser collectivement et en toute responsabilité le débat et l'action démocratiques, à condamner sévèrement tout appel à la haine, à la violence, à la stigmatisation d'une partie de nos concitoyens en fonction de leur origine ou de leur genre, permettre le débat contradictoire et protéger les droits et libertés. ■

### Castelnau-Chalosse

## Succès de la traditionnelle croupionnade de Mardi-gras



Comme de tradition la croupionnade de Mardi-gras organisée par les camarades et amis de la section PCF d'Amou n'a pas démerité.

Ce sont près de 150 convives qui se sont régales des croupions et beignets et tout cela dans une ambiance fraternelle.

Après le mot d'accueil du secrétaire de section Christian Lasserre, c'est tour à tour que Sylvie Péducasse, conseillère départementale communiste et Alain Baché, secrétaire départemental ont prononcé quelques mots.

Un grand merci aux camarades et amis bénévoles qui œuvrent pour que cette initiative se tienne tous les ans. ■

# BUDGET PRIMITIF DU DÉPARTEMENT DES LANDES

Ces 19 et 20 février 2026, les conseillers départementaux landais se sont retrouvés en plénière pour débattre du budget primitif du département des Landes.

Les Départements font face à des contraintes fortes : hausse continue des dépenses sociales, recettes instables et perte de leviers fiscaux depuis la réforme de la fiscalité locale. Près de 60 Départements connaissent aujourd'hui de graves difficultés financières, sans accompagnement significatif de l'État, ce qui fragilise l'investissement et la qualité des services publics.

Pour 2026, le budget primitif du Département des Landes s'élève à 602 millions d'€ (dont 1 million rajouté pour un fonds d'urgence destiné aux collectivités et exploitations agricoles victimes de la tempête Nils). En hausse de 6 %, ce budget intègre une reprise de résultat estimée à 20 millions d'€ et un recours maîtrisé à l'emprunt de 45 millions d'€.

Malgré un contexte tendu, le Département adopte une stratégie budgétaire prudente et responsable autour de trois priorités :

- ◆ **investir pour l'avenir avec des projets structurants,**
- ◆ **renforcer les solidarités en faveur des publics les plus fragiles,**
- ◆ **préserver la soutenabilité financière.**

## Social

Les politiques sociales représentent 284 millions d'€, en hausse significative, afin de répondre à l'augmentation des besoins liés aux solidarités, à la protection de l'enfance, au grand âge et au handicap avec 13,5 millions d'€ pour la solidarité territoriale (actions en faveur de l'autonomie 16.866.588 €, actions relatives aux droits et à la participation des personnes âgées 65.662.888 €, actions relatives aux droits et à la participation des personnes en situation de handicap 63.047.524 €, protection de l'enfance 70.615.300 €, insertion professionnelle et lutte contre l'exclusion sociale 62.305.700 €, soutien aux familles et action sociale de proximité 6.027.000 €, actions en faveur de la lutte contre les discriminations 445.000 €, solidarité territoriale pour favoriser un développement intégré et équilibré des territoires 7.191.000 €, habitat et logement 6.555.000 €).

## Aménagement du territoire/Mobilité

Le Département est responsable de l'entretien des 4.289 km de routes départementales, ainsi que des ouvrages d'art associés. Afin de garantir sécurité et confort aux usagers, en 2026, il consacre 30,8 millions d'€ à son réseau routier, dont 3,3 millions d'€ pour accompagner les

communes et EPCI (établissements publics de coopération intercommunale), soit plus de 7.180 € par km.

Face aux enjeux de mobilité, le Département soutient également le développement des infrastructures du quotidien, en lien avec les communes et EPCI, et prépare un futur schéma directeur des mobilités, incluant notamment la mise en cyclabilité du réseau routier départemental.

## Environnement

La politique départementale de préservation des milieux naturels, de la biodiversité et des paysages s'inscrit dans le cadre de la compétence légale des Espaces Naturels Sensibles (ENS) avec un budget de plus de 2,4 millions d'€. Le Département agit aussi pour une gestion durable et solidaire de l'eau, en soutenant les acteurs locaux, en surveillant la qualité des ressources et en améliorant l'eau potable et l'assainissement. En 2026, 5,49 millions d'€ sont consacrés aux petits et grands cycles de l'eau. Par ailleurs ; la gestion et la prévention des déchets auprès des intercommunalités et des collèges mobilise un budget de 524.000 €.

## Agriculture

Territoire très rural, les Landes accordent une place centrale à l'agriculture, essentielle à l'économie, aux paysages et à la vitalité des territoires. Face à la diminution du nombre d'exploitations et à la fragilisation des agriculteurs par les crises économiques, sanitaires et climatiques, le Département maintient un soutien historique et renforcé au monde agricole. En 2026, il consacre 3,07 millions d'€ à la solidarité envers la ferme landaise et au maintien du dynamisme agricole et rural, afin d'accompagner les exploitants tout au long de leur parcours, soutenir le tissu associatif rural et aider les filières en difficulté.

## Attractivité économique

Le Département mène une politique active de 4,1 millions d'€ en soutenant les filières, l'investissement immobilier des entreprises et les projets des technopôles Agrolandes et Domolandes.

FINANCES

### POUR 100€

#### SOLIDARITÉS HUMAINES

- Personnes âgées 14 €
- Personnes en situation de handicap 11 €
- Enfance et famille 15 €
- Insertion et lutte contre l'exclusion 12 €



#### SOLIDARITÉS TERRITORIALES

- Infrastructures, mobilités, réseaux 12 €
- Développement du territoire 5 €
- SDIS, sécurité civile 4 €
- Environnement transition écologique 3 €
- Logement 2 €

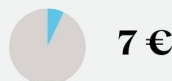


#### ÉDUCATION ET CITOYENNETÉ

- Éducation, économie sociale et solidarité 11 €
- Culture et patrimoine 2 €
- Jeunesse et sports 2 €
- Budget participatif citoyen des Landes -



ADMINISTRATION



Il accompagne le développement des zones d'activités et des projets industriels, artisanaux et de l'économie sociale et solidaire, notamment via les syndicats mixtes et la SATEL ((Société d'Aménagement des Territoires et d'Équipement des Landes).

Du côté du tourisme, en 2026, le Département poursuit une politique touristique durable et inclusive, visant à mieux répartir la fréquentation entre

littoral et intérieur du territoire tout en renforçant la qualité et l'attractivité de l'offre.

Le partenariat avec Landes Attractivité soutient la structuration, la coordination et la promotion touristique autour de la marque « Landes, Terre des Possibles ».

Dans les Landes, l'Économie Sociale et Solidaire est un levier d'attractivité, de cohésion sociale et de développement territorial qui vise à renforcer le lien social, soutenir les acteurs de l'économie solidaire, encourager l'innovation sociale et développer une gouvernance partenariale partagée. En 2026, le Département consolide le soutien aux tiers-lieux solidaires, développe la sensibilisation des jeunes à l'ESS et poursuit l'accompagnement des acteurs du secteur, avec un budget dédié de 533.000 €.

### Education-Sport

Le Département poursuit son engagement fort en faveur des collèges, compétence majeure en matière d'éducation. Il met en œuvre le Programme Prévisionnel des Investissements 2021-2026, poursuit la modernisation, la sécurisation et la mise aux normes des bâtiments. Il maintient sa politique qualitative et équitable de restauration scolaire. Un budget de plus de 36,1 millions d'€ sera consacré aux collèges. L'engagement pour le sport inclusif, féminin et accessible, notamment avec l'ouverture de la Maison des Sports en 2025 est réaffirmé.

### Culture

La politique culturelle départementale vise à renforcer la solidarité territoriale et à soutenir les acteurs culturels, en favorisant une offre diversifiée et accessible sur l'ensemble des Landes. Trois objectifs : développer l'accès à la culture, généraliser l'éducation artistique et culturelle et valoriser les ressources culturelles du territoire. Menée en partenariat avec les collectivités et les réseaux professionnels, cette politique mobilisera 5,64 millions d'€ pour garantir qualité, diversité et accessibilité à toutes et tous (5.639.424 € dédiés aux actions culturelles départementales et 3.404.600,00 € dédiés au patrimoine culturel).



De gauche à droite, les conseillers départementaux du groupe communiste et citoyens, Damien Delavoie, Sylvie Péducasse, Éva Belin et Jean-Marc Lespade

### SDIS

Enfin, la sécurité et la protection civile constituent une priorité du Département à travers son soutien au Service Départemental d'Incendie et de Secours, aux plans communaux de sauvegarde et aux associations de protection civile. Cet engagement est renforcé avec un budget de 26,6 millions d'€.

### Vote du budget

À l'issue des débats, les élus du groupe

Communiste et citoyens se sont prononcés en faveur du budget primitif 2026 soulignant un engagement fort du Département en faveur des actions de solidarité (plus de 50% du budget) malgré un contexte national d'austérité et de recul de l'État social. Tout en soutenant ce budget, Jean-Marc Lespade, Président du Groupe appelle à une rupture des priorités nationales pour permettre de véritables politiques de progrès social.

Il a conclu son propos en évoquant un article du journal *Le Monde* qui révèle qu'une centaine de conseillers du quinquennat d'E. Macron ont rejoint le secteur privé. « **Si la pratique est légale elle nourrit les soupçons de conflit d'intérêt** ». Jean-Marc Lespade a déploré ces pratiques, rappelant la possible nomination à la tête de la cour des comptes de « **Mme Montchalin qui a menti devant la représentation nationale** ». En effet, M. Lombard (tous deux anciens ministres des finances) a démenti ses propos en révélant que 13.335 millionnaires ne paient aucun impôt sur le revenu. « **Cela ne peut pas durer** » a conclu Jean-Marc Lespade. ■

### Motion

Dans le cadre de l'aménagement de la (LNSO) ligne nouvelle du sud-ouest (ex GPSO), une motion visant entre autres, à s'opposer fermement à tout partenariat public/privé, jugé coûteux et contraire à l'intérêt général, a été soumise aux voix.

Si Sylvie Péducasse a confirmé que l'avenir du rail est l'avenir de la mobilité et de l'aménagement du territoire avec un véritable enjeu écologique, elle a aussi rappelé avoir alerté à plusieurs reprises sur le financement du projet, lequel plutôt que taxer les revenus financiers, pèse sur les collectivités et nourrit ainsi l'injustice sociale et territoriale.

Elle a signalé le désengagement permanent de l'Etat en matière d'infrastructure de transport évoquant le mauvais état des lignes existantes qui ont un impact sur les trains du quotidien des usagers. Enfin, l'élue a insisté sur les risques du partenariat public/privé qui ferait peser les risques sur les contribuables et les collectivités en cas de socialisation des pertes et privatisation des gains. Elle a conclu en invitant l'Etat à réinterroger le projet. ■

## TEMPÊTES DANS LES LANDES UNE REFONTE DU SYSTÈME ASSURANTIEL S'IMPOSE

Au-delà des dégâts matériels qu'elles ont provoqués, les tempêtes successives sont révélatrices une fois de plus de la fragilité du monde agricole face aux aléas climatiques et du dysfonctionnement du système assurantiel pour protéger les fermes.

Depuis la réforme du système assurantiel, celui-ci ne protège majoritairement qu'un certain type de fermes : les plus grandes qui ont des capitaux.

Le Mouvement paysan des Landes - Modéf/Confédération paysanne y est opposé car il creuse les inégalités entre paysannes.

Cela s'accroîtra avec le temps à cause de l'intensification des aléas climatiques, de la hausse des coûts des assurances et des franchises et de la baisse des moyennes olympiques.

Les petites et moyennes fermes seront les premières victimes de ce système alors que ce sont elles qui contribuent le plus à la souveraineté alimentaire de nos territoires, à la dynamisation économique et sociale locale et à la préservation de la santé de toutes et tous.

Monsieur le Préfet nous convoque régulièrement depuis quelques mois pour discuter du mal-être agricole et demande des propositions concrètes.

En voici une parmi tant d'autres : nous demandons une refonte urgente du système assurantiel.

Nous avons toujours été opposés à la privatisation du risque. Nous voulons qu'au contraire, le mécanisme d'indemnisations par le dispositif des « calamités agricoles » soit revu et renforcé pour anticiper les crises et favoriser la robustesse des petites et moyennes fermes face aux intempéries.

Afin d'évaluer l'étendue des dégâts et l'ampleur des investissements financiers nécessaires, le Mouvement paysan des Landes - Modéf/Confédération paysanne, demande à la Chambre d'agriculture d'organiser d'urgence une réunion en présence des services de l'Etat pour faire un état des lieux, quelle que soit la filière.

Pour les élevages, il faudra avoir une attention particulière sur les dégâts sur les bâtiments, mais également sur l'état des prairies, notamment dans les barthes et anticiper les problèmes d'alimentation des troupeaux.

En grandes cultures, les conséquences seront peut-être moins lourdes car nous sommes plutôt tournés vers des cultures de printemps. Toutefois, il faudra être attentifs aux dégâts sur les hangars, les matériels, les installations. En plus des cultures pérennes, les maraîchers, les kiwiculteurs, les horticulteurs, pépiniéristes, arboriculteurs, etc... sont durement touchés.

**Nous demandons :**

- ◆ **la reconnaissance de catastrophe naturelle pour l'ensemble du département,**
- ◆ **l'activation du régime des calamités agricoles,**
- ◆ **la réforme du système assurantiel.**

L'Etat doit prendre ses responsabilités, s'il veut atteindre l'objectif de souveraineté alimentaire qu'il s'est lui-même fixé, et protéger les fermes qui y contribuent grandement. ■

## VORACES ET CORIACES

*Aux lieux où le Galèse, en des plaines fécondes,/ Parmi les blonds épis roule ses noires ondes,/ J'ai vu, je m'en souviens, un vieillard fortuné/ Possesseur d'un terrain longtemps abandonné:/ C'était un sol ingrat, rebelle à la culture,/ Qui n'offrait aux troupeaux qu'une aride verdure;/ Ennemi des raisins et funeste aux moissons./ Toutefois, en ces lieux hérissés de buissons,/ Un parterre de fleurs, quelques plantes heureuses/ Qu'élevaient avec soin ses mains laborieuses,/ Un jardin, un verger, dociles à ses lois,/ Lui donnaient le bonheur qui s'enfuit loin des rois.* «Le vieillard de Tarente» extrait des Géorgiques du poète Publius Vergilius Maro dit Virgile (70-19 avant JC) né dans la cité de Mantoue (Italie). Les voraces ont un appétit sans limite, les coriaces sont entêtés, portés par la volonté de changer ce qui n'est pas admissible. On pourrait sans hésiter classer Bernard Arnault (né le 05/03/1949 à Roubaix, pdg de LVMH dont la fortune dépasse 100 milliards d'€) comme une poignée de capitalistes et leurs compères de droite et d'extrême-droite, au rang des voraces, tout en considérant les coriaces tels les syndicalistes dont Sophie Binet (née le 5/01/1982 à Metz, secrétaire générale de la CGT), les élu-e-s comme Fabien Gay (né le 13/01/1984 à Bordeaux, directeur de l'Humanité) exigeant que les 211 milliards d'€ d'aides publiques ne soient pas versés sans contrôle, et surtout les travailleur-ses qui s'engagent et luttent pour la justice, contre la rapacité des dominants. Et puis il y a les opportunistes, qui sont autant voraces que coriaces, tel Bruno Roger Petit, qui après avoir lourdement taclé Macron, était parachuté porte-parole du gouvernement. Il s'était alors empressé de supprimer son compte Twitter dans lequel il avait multiplié les attaques en tous genres visant : «Macron qui se disperse, Macron qui s'éparpille, Macron qui se ventile, Macron qui se brouille Macron qui se croit moderne et qui déjà se démode à force de faire du vieux»... ou encore : «Macron est de ces nénéphars politique qui émergent en politique, de temps à autre, portés par l'air du temps et des médias en mal de nouveaux personnages de roman, mais qui, faute de racine, finissent par périr d'eux-mêmes...»...et plus tard : «à force d'avoir été partout depuis le début du printemps, Macron n'est nulle part à la fin de l'été». Dans le camp des «voraces/coriaces», on peut ajouter ceux qui, après avoir échoué en politique, se recyclent dans le journalisme d'opinion, tel Raffarin sur FR2, qui après avoir déclaré se retirer du monde politique, fonde une ONG, se fait parachuter chroniqueur dans l'émission de Laurent Delahousse (né le 30/08/1969 à Croix) «19h le dimanche»... Et Henri Guaino (né le 11/03/1957 à Arles, ancien ministre) reconverti en animateur radio dans la matinale de «Sud Radio». Quand à Julien Dray (né le 5/03/1955 à Oran, ancien élu PS), chroniqueur sur LCI, il précise que ce sera à titre gratuit, ou l'art de rentrer par la fenêtre, quand on s'est fait virer par la porte. Roselyne Bachelot (née le 24/12/1946 à Nevers, ancienne ministre) avait ouvert la voie. Fillon, Sarkozy et consorts, n'ont pas compris que, finalement, le peuple n'avale pas toutes les couleuvres... François Sureau (né le 19/09/1957 à Paris), avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation, représentant la LDH (ligue des droits de l'homme) dénonce la non-conformité législative des dispositions qu'a pris le gouvernement. L'état d'urgence guerrier antisocial, prend en main la machine répressive contre ceux qui seraient catalogués comme critiques d'un gouvernement, soit tout politique à gauche ou des syndicalistes revendicatifs. Lous hartanèr's que pouyrén càde sùs lous tilhós den's loù camin (les voraces pourraient tomber sur les coriaces dans leur chemin). ■

**Roger La Mougne**